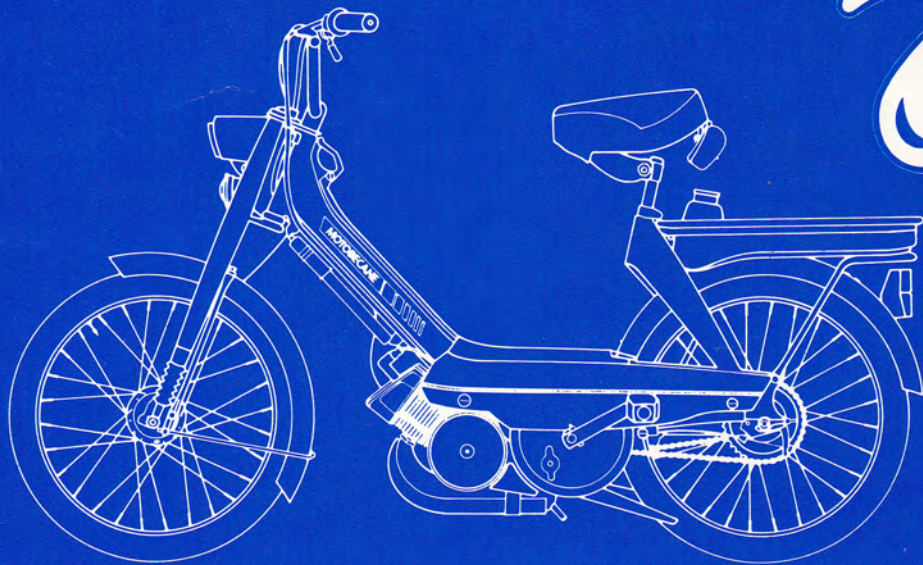




notice d'emploi

MOTOBECANE





Nous préconisons

le mélange autolubrifiant

BP-ZOOM



INDEX

| | |
|--|--------------|
| CARACTERISTIQUES | |
| Identification | 6 |
| Caractéristiques techniques | 7 |
| AVANT LE DEPART | |
| Antivol - Carburant - Réglages | 8 - 9 |
| UTILISATION | |
| Notion de conduite | 10 |
| Mise en route, fonction des commandes | 11 |
| Rodage | 14 |
| ENTRETIEN | |
| Graissage | 16 - 17 |
| Schéma de graissage | 18 |
| Tableau des opérations d'entretien | 19 |
| REGLAGES DIVERS | |
| Commandes | 20 |
| Carburateur, allumage, chaîne | 21 - 22 |
| SCHEMA ELECTRIQUE | 23 |
| INCIDENTS DE ROUTE | 24 - 25 - 26 |
| CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE | 27 |
| CONDITIONS GENERALES D'ECHANGE REPARATION | 28 |
| EXTRAIT DU CODE DE LA ROUTE | 29 |

Dans un souci constant d'évolution, des modifications peuvent être apportées sans préavis aux caractéristiques de nos modèles.



7 RANGER



T HANGER



7 SR



CLASSIFICATION

TYPE DE CONSTRUCTEUR :

Gravé sur la douille de direction, indiquant le type de la machine et le numéro

NUMÉRO DE SERIE :

- 7 RANGER

Gravé sur la patte arrière droite du cadre.

- 7 SR

Gravé à la partie droite du support de tube de direction, derrière la boîte de pédalier.

TYPE DE LA CYLINDREE :

Gravé sur le carter moteur droit.

PLAQUE DU MOTEUR :

En cas de remplacement du moteur, pour une quelconque raison, cette plaque doit être récupérée et remplacée obligatoirement sur le nouveau

Nos machines font l'objet des brevets S.G.D.G. suivants :

1.239.961 - 1.252.842
1.269.194 - 1.271.578 - 1.283.222 - 1.325.736
1.330.221 - 1.336.253 - 1.337.393 - 1.369.469
1.418.139 - 1.509.102 Add. 91.793 - 1.529.625
1.551.875 - 1.539.178 - 1.553.020 - 1.573.163
70.27710 - 71.39911 - 72.14403 - 72.09944
73.02083 - 73.27947 - 74.08225 - 74.27398
74.398 - 74.43473 - 75.03562 - 75.07346
75.16207 - 75.17304 - 75.24532 - 76.07379
76.19902 - 76.19716 - 76.30626 - 76.19716
76.30626 - 77.01066 - 77.13836 - 77.25558.
77.29673 - 77.39016

et de nombreux brevets étrangers, ainsi que de nombreux dépôts de marques et de modèles.

L'utilisation de votre cyclomoteur Motobécane n'est soumise à aucune formalité administrative (immatriculation ni permis de conduire). Toutefois la machine doit porter une plaque d'identité indiquant le nom et le domicile du propriétaire.

L'âge minimum de son conducteur est de 14 ans.

Le transport d'un passager n'est autorisé qu'à condition que l'âge de ce dernier n'excède pas 14 ans.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Genre : Cyclomoteur.
Types : 7 TL - 7 RANGER
7 SL - 7 SR.

PRESSION DES PNEUMATIQUES :

AV : 1,650 kg/cm²
AR : 1,850 kg/cm².

MOTEUR AV 7 :

Alésage : 39 mm - Course : 41,8 mm.
Cylindrée : 49,933 cm³.
Rapport volumétrique : 9 à 1.
Alimentation : 1 carburateur Gurtner ø 12.

| DIMENSIONS | 7 et 7 RANGER | 7 SL et 7 SR |
|-----------------------------|---------------|--------------|
| Longueur (m) | 1,608 | 1,661 |
| Largeur (m) | 0,625 | 0,639 |
| Hauteur (m) | 0,975 | 1,002 |
| Pneus AV et AR | 2 x 16 | 2 x 16 |
| POIDS | | |
| A sec (sans carburant) (kg) | 38 | 42 |
| En ordre de marche (kg) | 40 | 44 |
| Autorisé en charge (kg) | 165 | 169 |

AVANT LE DEPART

LE DEVERROUILLAGE :

Les modèles sont équipés d'un antivol Neiman, permettant de bloquer le guidon en position bra-

quée. Pour l'utiliser, braquez le guidon complètement, vers l'avant ou de l'autre. Poussez l'antivol en tournant vers la gauche (sens inverse des aiguilles d'un montre). Retirez la clé après l'avoir ramenée en position normale : le doigt de verrouillage reste enfoncé, bloquant la direction.

Pour déverrouiller l'antivol, il suffit de tourner la clé vers la gauche en tirant vers soi le doigt de

LE CROCHET DE PORTE-CASQUE :

Le crochet situé sur la poutre se trouve automatiquement verrouillé en même temps que l'antivol. Ce crochet est destiné à recevoir votre casque lorsque la machine est à l'arrêt. En aucun cas, ne servir à accrocher quoi que ce soit lorsque le moteur roule.

CARBURANT :

Nous préconisons exclusivement le mélange autolubrifiant BP ZOOM. En l'absence du mélange BP ZOOM classique, on peut utiliser un mélange à faire (non préparé), en ajoutant à de l'essence ordinaire :

- 1 - de l'huile BP Energol 2 Temps type HV dans la proportion de 3% (rodage 4%) ;
- 2 - à défaut de cette huile, toute huile 2 Temps des grandes marques internationales dans la proportion de 3% (rodage 4%).

Le mélange à 3% correspond à 0,15 litre d'huile pour 5 litres d'essence.

La garantie de notre matériel est subordonnée au respect de ces prescriptions.

Contenance du réservoir : 2,6 litres.

ROBINET :

Le robinet de carburant se trouve sur le côté droit de la machine, sous le réservoir (Fig. 1).

- Levier à droite (vers l'avant) : position OUVERT.
- Levier à gauche (vers l'arrière) : position RESERVE.
- Levier en bas : position FERME.

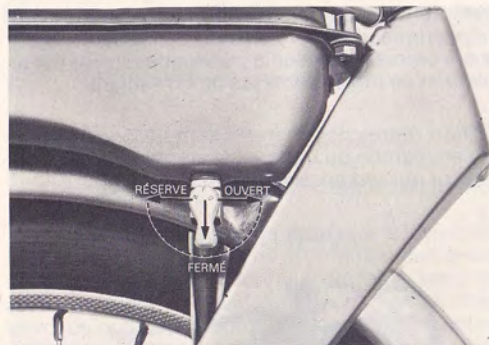


Fig. 1

REGLAGE DU PROJECTEUR :

L'orientation verticale du projecteur varie avec l'assiette du cyclomoteur ; c'est pourquoi il convient de procéder à son réglage avec le conducteur habituel en position sur la machine, laquelle doit reposer sur ses roues et non sur la béquille.

Le réglage s'effectue après le desserrage des 2 vis de fixation du projecteur (clé de 10) situées en dessous latéralement. On doit éclairer la route sur une trentaine de mètres environ.

Les possibilités de réglage de la selle et du guidon permettent d'adapter la position de conduite à la taille et au goût de chacun.

REGLAGE DE LA SELLE :

La selle doit être plus basse que sur une bicyclette, de façon à permettre de poser les pieds au sol sans difficulté.

REGLAGE DU GUIDON (Fig. ci-dessous) :

Pour régler la position du guidon vers l'avant ou vers l'arrière, il suffit de desserrer avec une clé de 10, les écrous maintenant les étriers de fixation. Après réglage, ne pas oublier de resserrer soigneusement ces écrous.



COMPTEUR :

Le «7» peut être équipé d'un indicateur de vitesse chez nos agents. Son logement est prévu dans le projecteur.

UTILISATION

NS DE CONDUITE :

la conduite de la machine fait appel à trois commandes : la poignée tournante et les deux

leviers de frein. La poignée tournante, située côté droit, commande l'ouverture du carburateur. C'est elle qui permet de doser la puissance fournie par le moteur et de régler la vitesse de la machine.

Deux autres commandes sont utilisées pour la mise en marche du moteur : le starter et le décompresseur qui sert aussi à arrêter le moteur.

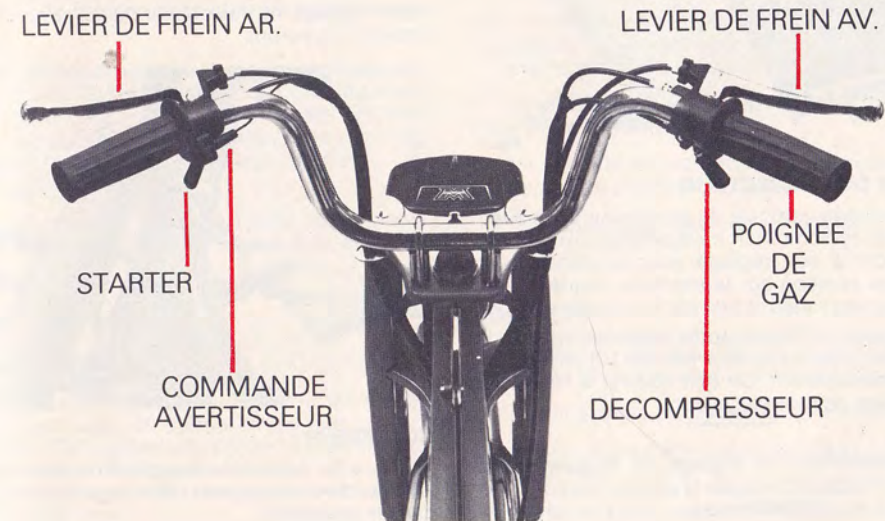


Fig. 2

MISE EN ROUTE :

Ne jamais se mettre en selle et pédaler quand votre cyclomoteur MOTOBECANE est sur béquille (Fig. 3).

N'oubliez pas d'ouvrir votre robinet d'essence.

Pour faciliter le départ, agissez sur le levier situé sur le guidon à main gauche et commandant le starter (Fig. 2). Ce levier est manœuvrable sans que vous ayez à lâcher le guidon. Vous ne devez le maintenir que quelques instants. Il est automatiquement rappelé par un ressort quand vous lâchez le levier. Insistez plus particulièrement par temps froid.



Fig. 3
Fig. 4

MISE EN ROUTE FAÇON KICK (Fig. 4) :

- 1 - En gardant le levier de décompresseur en action et en laissant la poignée des gaz (Fig. 2) à la position fermée, lancer le moteur en appuyant énergiquement sur la pédale et en accompagnant celle-ci jusqu'au bas de sa course.
- 2 - Le moteur étant alors mis en rotation, lâcher le levier de décompresseur et tourner la poignée des gaz vers soi. Le moteur doit partir franchement en entraînant la roue arrière.



...ter la roue arrière d'un coup de frein (Fig. 2),
...er de frein arrière à gauche, et laisser tourner
...ralenti. Remettre la machine sur roues et
...tir en ouvrant les gaz.

...mode de démarrage est utilisable en toute
...tance, mais il est particulièrement recom-
...en côte, car on évite ainsi d'avoir à entraîner
...chine à la vitesse qui correspond à l'enclen-
...nt de l'embrayage.

...a lieu de noter que lorsque vous mettez votre
...oteur Motobécane sur béquille, il ne faut en
...cas laisser retomber la machine vers l'arrière.
...cessaire de l'accompagner dans son dépla-
...en soutenant l'arrière jusqu'à ce qu'elle soit
...en position.

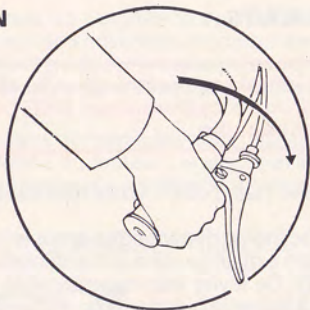
EN ROUTE EN PEDALANT :

...omprimer en actionnant le levier situé à
...n droite (Fig. 2) et pédaler comme sur une
...cyclette, en gardant la poignée des gaz (Fig. 2)
...position fermée.

...and la machine dépasse la vitesse d'un
...on, lâcher le levier de décompresseur et
...ner la poignée des gaz vers soi. Le moteur
...partir franchement.

POSITION

1



Position 1 : Poignée des gaz au repos. Le moteur tourne au ralenti et ne fournit aucune puissance à la machine.

Position 2 : Poignée des gaz ouverte en grand. Le moteur fournit sa puissance maxima.

Les positions intermédiaires entre 1 et 2 permettent de régler la vitesse de la machine en fonction des conditions de circulation.

En passant de la position 1 à la position 2 vous mettez les gaz et en passant de la position 2 à la position 1 vous coupez les gaz.

POSITION

2



DEMARRAGE :

Le moteur tourne au ralenti, gaz coupés (voir les explications concernant la mise en route au chapitre précédent), la machine reste immobile, grâce à l'embrayage automatique qui reste en position "débrayée".

Pour démarrer, il suffit de mettre les gaz. La machine embraye automatiquement et démarre. Sa vitesse se règle en tournant plus ou moins la poignée des gaz.

ARRET :

Pour ralentir, couper les gaz et agir éventuellement sur les freins.

Si la vitesse de la machine descend en dessous de 5 ou 6 km/h environ et, en particulier en cas d'arrêt, la transmission débraye automatiquement, laissant le moteur tourner au ralenti.

FREINAGE :

Le levier de frein droit commande le frein avant et le levier gauche commande le frein arrière.

Lors du freinage la poignée tournante doit être ramenée en position de repos : il serait absurde de freiner tout en faisant agir le moteur.

Pour freiner efficacement, il faut agir sur les deux freins en même temps, en répartissant l'effort entre le frein avant et le frein arrière. Cette répartition doit être effectuée en fonction des principes suivants :

- 1) Lors du freinage, la roue arrière se trouve délestée tandis que la force d'appui de la roue avant sur le sol est augmentée; et ceci, d'autant plus que la décélération est importante. Ainsi, en cas de freinage énergique, il est possible de freiner, sans bloquer, beaucoup plus fort avec la roue avant qu'avec la roue arrière.
- 2) Il est important d'éviter le blocage des roues. D'une part, en effet, une roue bloquée perd une bonne partie de son adhérence et donne un ralentissement inférieur à ce qu'elle pourrait donner si elle n'était pas bloquée, d'autre part le blocage d'une roue risque de vous faire perdre le contrôle de votre machine.

GRAISSAGE

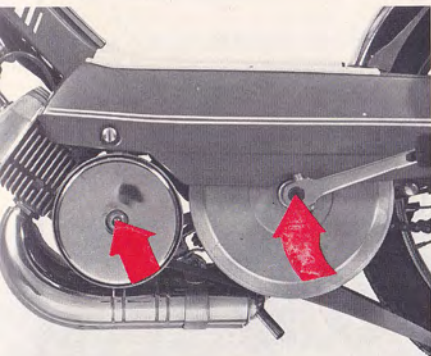


Fig. 6

us vous rappelons que les Agents MOTO-
E tiennent à votre disposition la pompe à
référence 1813 permettant les opérations
ssage.

Tous les 1000 km

CHAINES :

Tous les 1000 km, les chaînes devront être graissées avec de l'huile BP ENERGOL MOTOR OIL SAE 50, en utilisant de préférence un pinceau et en déposant l'huile à l'intérieur de la chaîne. Faire tourner la roue pour graisser toute la longueur de la chaîne.

Nous recommandons en tout cas de ne jamais immerger la chaîne dans un bain anti-graisse (trichloréthylène par exemple), qui assécherait les rouleaux.

PEDALIER :

Graisser l'axe de pédalier au moyen du graisseur à pression situé au bout de l'axe côté gauche, avec de la graisse BP ENERGREASE C 3 G. (Fig. 6)

CHANGEMENT DE VITESSE AUTOMATIQUE MOBYMATIC :

Graisser à la fois l'embrayage et la poulie motrice du changement de vitesse automatique à la BP ENERGREASE C 3 G (Fig. 6).

Tous les 6000 km

MOYEUX :

Les moyeux avant et arrière doivent être garnis de graisse BP ENERGREASE L 2 Multipurpose, sans excès.

Pour cette opération nous vous conseillons de vous adresser à un Agent MOTOBECANE.

Tous les 12000 km

Le jeu de direction doit être garni de graisse BP ENERGREASE L 2 Multipurpose sans excès.

Pour cette opération nous vous conseillons de vous adresser à un Agent MOTOBECANE.

DIVERS :

Graisser de temps à autre les articulations des diverses commandes et les entrées de câbles avec de l'huile BP Huile Domestique au moyen d'un pinceau.

DECALAMINAGE :

Le mélange BP ZOOM préconisé ne provoque que des dépôts de calamine peu abondants et faciles à enlever.

Tous les 12000 km vous ferez procéder par un Agent MOTOBECANE à un décalaminage complet (dessus de piston, culasse et lumière d'échappement).

Le chiffre de 12000 km ne doit pas être pris d'une façon absolue et il y a lieu de décalaminer dès que les symptômes suivants sont perceptibles :

Manque de puissance au moteur

Mauvais départs

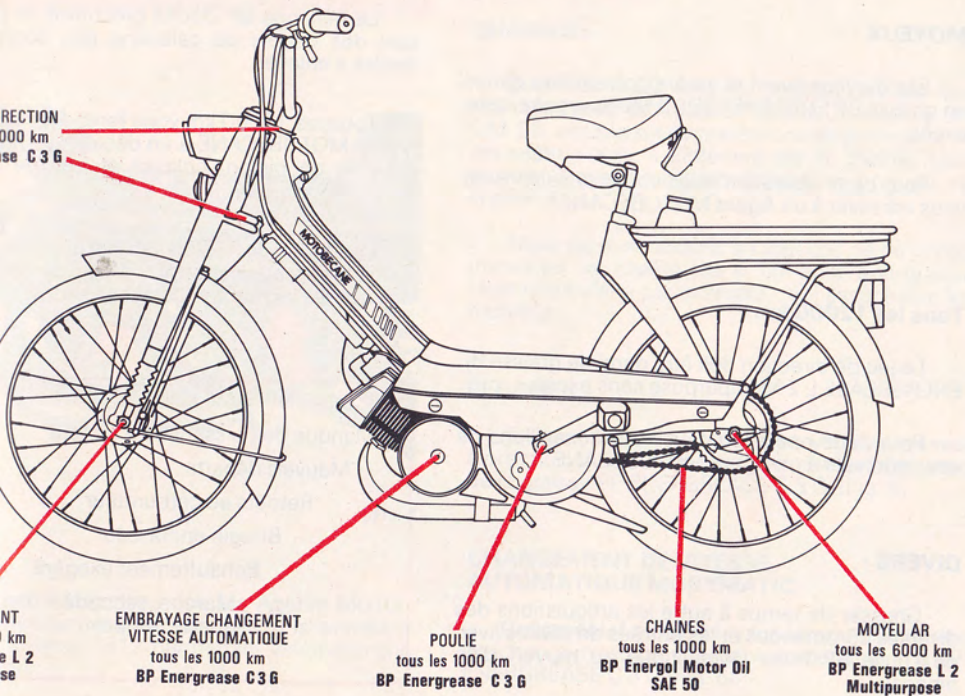
Retours au carburateur

Bougie encrassée

Echauffement exagéré

Marche saccadée dite « en quatre temps ».

SCHEMA DE GRAISSAGE



OPERATIONS D'ENTRETIEN

| OPERATIONS | Tous les 1000 km | Tous les 6000 km | Tous les 12000 km |
|--|------------------|------------------|-------------------|
| Graissage et tension des chaînes | ● | | |
| Graissage de l'embrayage | ● | | |
| Graissage de la poulie | ● | | |
| Graissage des moyeux | | ● | |
| Vérification allumage | | ● | |
| Décalaminage complet | | | ● |
| Réglage et graissage des jeux de direction | | | ● |

GLAGES DIVERS

RESSEUR :

l'ajustement du décompresseur s'effectue au guidon (Fig. 7). Le décompresseur doit ouvrir franchement (1 mm à la soupape).

Le réglage de la commande du décompresseur doit être effectué en laissant une garde de 1 à 2 mm sur la course du câble afin d'assurer la fermeture. Le réglage incorrect provoquerait la destruction de la soupape, de puissance.

Le réglage s'effectue au guidon (Fig. 7). Laisser une certaine garde sur la course du câble.

:

Le réglage s'effectue au guidon (Fig. 8). Laisser une certaine garde sur la course du câble.

SEUR SONORE :

Le réglage n'est à effectuer sur l'avertisseur sonore qu'en cas de panne de la sonnerie.

VANT ET ARRIERE :

Le réglage s'effectue au guidon (barillet et câble) (Fig. 7 et 8).

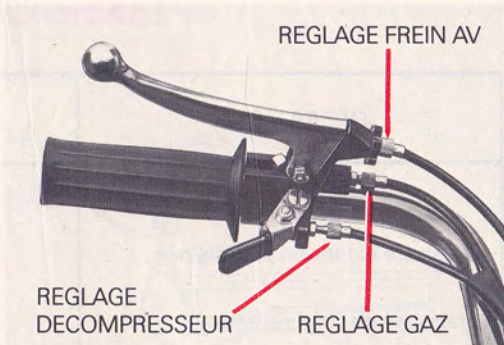
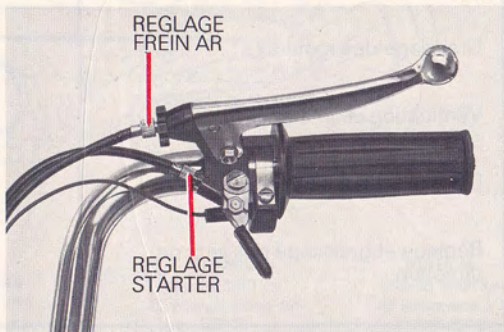


Fig. 7
Fig. 8

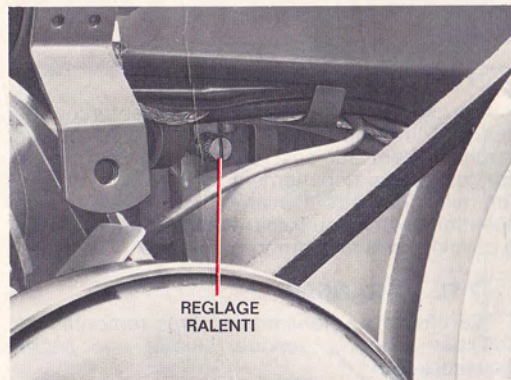


CARBURATEUR :

Le carburateur, bien réglé, doit assurer en toutes circonstances une carburation correcte. Il est muni d'un filtre silencieux d'aspiration et d'un starter, lequel permet un départ correct sous toutes températures.

Le carburateur comporte une vis de réglage de la vitesse de ralenti (Fig. 9) qu'il faut serrer pour accélérer la vitesse de ralenti. A noter que le câble des gaz doit avoir un léger jeu évitant d'ouvrir le volet au braquage du guidon.

Fig. 9

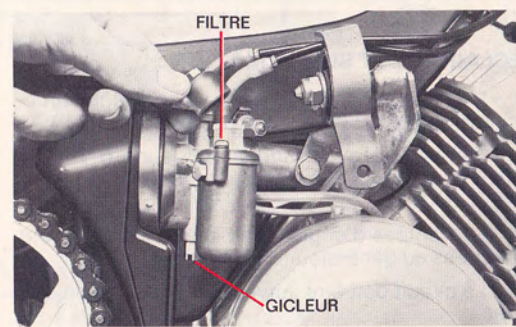


Le carburateur comporte 2 filtres à essence : un filtre de robinet et un filtre de carburateur.

Pour démonter ce dernier, il est nécessaire de déposer le carter de chaîne gauche. S'assurer de la propreté des filtres après tout démontage ou en cas de non-arrivée de carburant (Fig. 9 A).

Pour nettoyer le gicleur, retirer les deux carters, déposer le carburateur et desserrer le gicleur avec un tournevis (Fig. 9 A).

Fig. 9 A



MAGNETIQUE - ALLUMAGE :

lant magnétique NOVI assure l'allumage
r et l'éclairage.

nce est de 1,5 mm. L'écartement des vis
est de 3 à 4/10 de mm. L'entretien du
agnétique doit être confié à un Agent
CANE.

recommandons à nos clients de se servir
es de même marque et de même type que
e nous livrons sur nos machines. En cas
l'allumage ou de mauvais départs, démon-
gie pour la nettoyer et vérifier l'écartement
rodes qui doit être de 4/10 de millimètre.

AGE ET SIGNALISATION :

airage est assuré par le volant magnétique.
oteur est situé sur le projecteur.

oyer à l'avant une lampe jaune 6 V 6 W,
is, ballon 17 ; à l'arrière, une lampe 12 V
9 S.

ampes d'origine sont les seules qui soient
au générateur d'éclairage.

rcuit doit être surveillé et conservé en bon

CHANGEMENT D'AMPOULE :

Presser la languette apparaissant sous le phare.

Il suffit ensuite de basculer la partie inférieure
de l'optique vers l'avant de la machine pour que
celle-ci échappe du corps du projecteur.

Retirer le porte-ampoule pour changer l'am-
poule.

Au remontage bien veiller à engager le téton
situé à la partie supérieure de l'ensemble optique
dans son logement, basculer l'ensemble vers l'ar-
rière et verrouiller.

CHAÎNE :

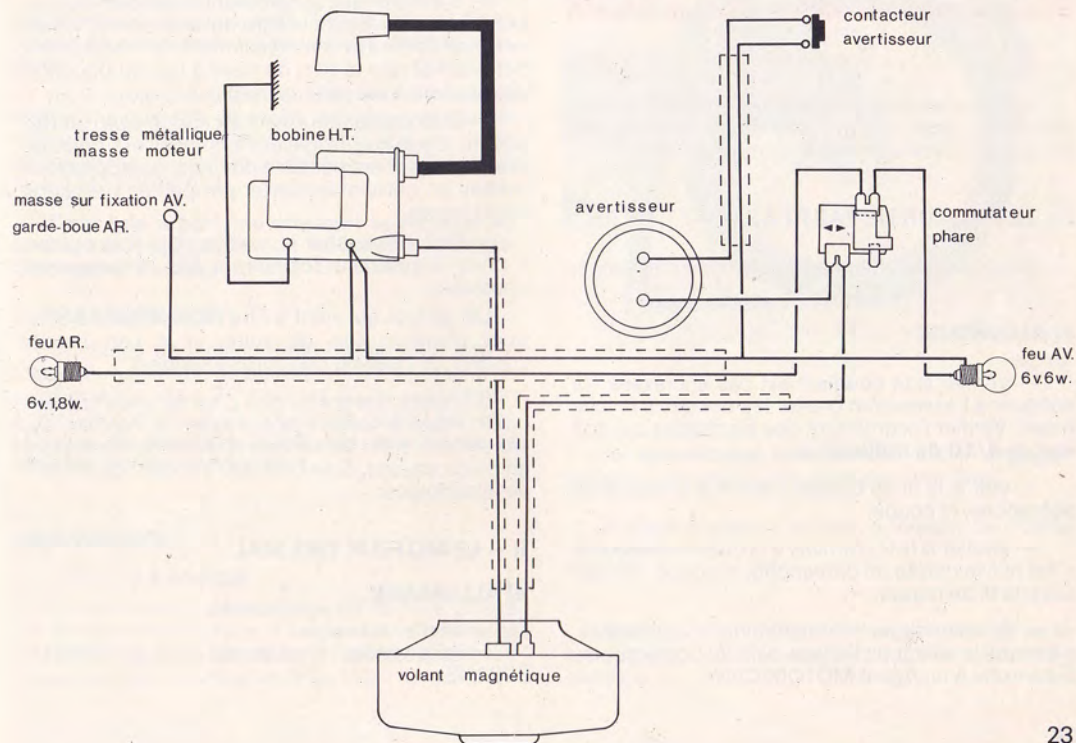
7 SL - 7 SR

La chaîne de transmission, très renforcée, ne
doit pas être trop tendue. Contrôler sa tension, la
machine étant sur ses roues et montée par un
conducteur. Le débattement total du brin mou en
son milieu doit être d'environ 3 cm. Il faut que ce
débattement minimum soit respecté, quelle que soit
la position de la roue arrière sur un tour.

7 TL - 7 RANGER

La chaîne de transmission, très renforcée ne
doit pas être trop tendue. Laisser une flèche
d'environ 2 cm.

SCHEMA DE CABLAGE



INCIDENTS DE ROUTE

Les pannes sérieuses sont extrêmement rares ; parfois, il peut s'en produire de très légères et il est possible de savoir y remédier immédiatement :

LE MOTEUR NE PART PAS :

Deux causes : allumage ou arrivée d'essence.

ALLUMAGE :

Vérifier si la bougie n'est pas encrassée. La nettoyer à l'essence et gratter les pointes à la toile fine. Vérifier l'écartement des électrodes qui doit être de **4/10 de millimètre**.

Voir si le fil de bougie n'est ni à la masse, ni débranché, ni coupé.

Vérifier si le fil d'arrivée à la bobine extérieure est ni à la masse, ni débranché, ni coupé. Vérifier le fil de masse.

Si l'allumage ne fonctionne toujours pas, que le volant ou l'antiparasite est défectueux, s'adresser à un Agent MOTOBECANE.

b) ARRIVEE D'ESSENCE :

— S'assurer que le carburant arrive bien au carburateur en dévissant le filtre du carburateur. Sinon nettoyer ce filtre et, éventuellement, le filtre du robinet. Vérifier que le trou de mise à l'air du bouchon de réservoir n'est pas obstrué.

— Si le carburateur ne fonctionne que par starter ouvert, c'est que le gicleur principal est bouché. Dans ce cas, il est possible de rouler quelques kilomètres en utilisant le starter par petites pressions successives.

— Pour déboucher le gicleur, utiliser la pompe à pneu en prenant soin de ne pas introduire de poussière.

Un gicleur qui vient d'être nettoyé peut s'obstruer plusieurs fois de suite, si le carburateur contient de l'eau ou des corps étrangers.

Si le carburateur est noyé, c'est qu'une impureté quelconque empêche le pointeau de reposer sur son siège ; il suffit de nettoyer le tout et de le remettre en place ensuite. Si le pointeau est usé, il convient de le remplacer.

II — LE MOTEUR TIRE MAL :

a) ALLUMAGE :

— Vérifier la bougie.
— Faire vérifier le volant par un Agent MOTOBECANE.

b) CARBURATEUR :

— Une arrivée d'essence insuffisante (un filtre partiellement obstrué) peut être la cause d'une baisse de puissance à haut régime. Nettoyer les filtres.

— Une marche saccadée, dite marche en quatre temps, indique soit un excès de carburant dû par exemple à un starter resté ouvert, soit un excès de calamine à l'échappement. S'adresser à un Agent MOTOBECANE.

Ceci mis à part, ne changer le réglage du carburateur qu'en cas de nécessité absolue. S'adresser à un Agent MOTOBECANE.

c) TRANSMISSION :

Un excès de tension de la chaîne peut être la cause d'un manque de puissance. Se rappeler à ce sujet que sur les « 7 » équipés d'une suspension arrière, le contrôle de la tension de chaîne doit être effectué **la machine étant sur ses roues et montée par un conducteur**.

CREVAISONS :

7 TL - 7 RANGER

On effectue le **démontage** de la roue arrière en dévissant les écrous d'axe sans les retirer, et en sortant la roue arrière vers l'avant après avoir fait sauter les deux chaînes (Fig. 10).

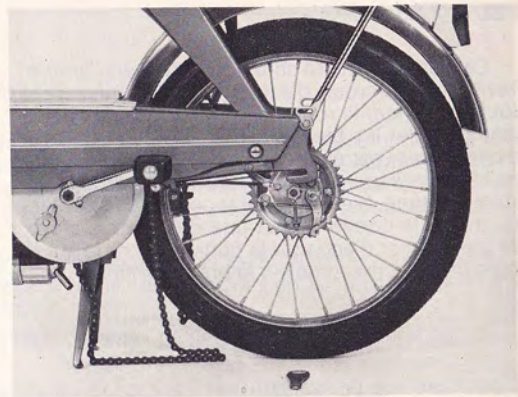


Fig. 10

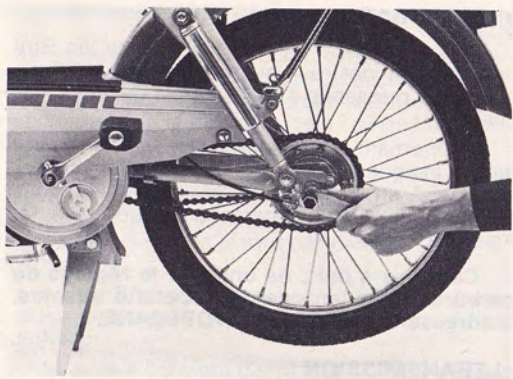
Au remontage, faire attention à bien engager la patte d'ancrage sur le téton de point fixe.

A cette occasion, vérifier la tension de chaîne «moteur».

Nota : Il n'y a jamais lieu, au démontage de la roue arrière, de faire sauter les attaches rapides des chaînes.

- 7 SR :

Le bras arrière est à pattes ouvertes vers l'arrière. Passer les écrous d'axe à fond, de manière à voir avancer la roue pour faire sauter la chaîne et dérégler les tendeurs (Fig. 11), faire reposer la chaîne sur l'extrémité du bras oscillant. Dégager le levier le serre-câble de frein, et sortir la roue. Au montage, bien faire buter contre les tendeurs la portée cylindrique des écrous d'axe. Ne pas oublier d'engager la patte d'ancrage sur le point fixe situé sur le bras oscillant.



Nota. - Il n'y a jamais lieu de faire sauter l'attache rapide de la chaîne.

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

- 1) La garantie de nos machines est de 6 mois. Elle se limite strictement au remplacement ou à la remise en état, à notre convenance, des pièces reconnues par notre Service Garantie comme défectueuses au point de vue fabrication ou défaut de matière. Cette garantie ne peut entraîner aucune responsabilité de notre part, en cas d'accidents de personnes ou de choses ayant pu résulter de tels défauts.
- 2) Les frais de main-d'œuvre relatifs aux démontage, remontage et essais, de même que ceux d'entretien et de port aller et retour, restent à la charge du client. Nous ne participons en aucun cas, aux frais et conséquences résultant de l'immobilisation du véhicule.
- 3) Les échanges et les remises en états, faits au titre de la garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci.
- 4) Les machines transformées, modifiées ou réparées en dehors de nos Ateliers, ou par des tiers autres que nos Agents Officiels « ou encore avec emploi de **pièces détachées non d'origine** » perdront le bénéfice de la garantie. Il en sera de même si les instructions d'utilisation (graissage, rodage, entretien) mentionnées sur les notices remises avec chaque machine n'ont pas été suivies. La garantie est subordonnée à l'application des prescriptions relatives au carburant à utiliser telles que précisées dans la présente notice.
- 5) En ce qui concerne les organes et accessoires qui ne sont pas de notre fabrication (roulements, pneus, bougies, éventuellement batteries, etc.), la garantie se limite à celle du fournisseur intéressé.
- 6) Les ressorts, lampes, verres et commandes (câbles et gaines) ne sont ni garantis ni échangés.
- 7) Lors d'envoi par nos Concessionnaires de pièces ou d'organes à échanger ou à réparer sous garantie, il est nécessaire d'indiquer :
 - a) les numéros cadre et moteur de la machine,
 - b) la date de mise en circulation,
 - c) le kilométrage effectué,
 - d) la marque et la qualité de l'huile employée.

CONDITIONS ESSENTIELLES D'ÉCHANGE-REPARATION

Les organes à échanger doivent nous parvenir par l'intermédiaire de nos Concessionnaires complets et réparables.

Les plaques « moteur » devront être retirées et conservées par l'expéditeur pour être replacées sur le moteur échangé.

S'il s'agit d'un moteur, il devra être complet c'est-à-dire muni du volant magnétique, du carburateur et des pattes de fixation.

Les moteurs étant fournis complets suivant le paragraphe ci-dessus, toutes pièces manquantes sur les moteurs ou ensembles usagés à remplacer seront débitées en sus de l'échange-réparation. Ces pièces ne seront ni reprises, ni créditées.

Les organes à échanger devront nous parvenir franco de port. Leur réexpédition s'effectuant également franco de port.

Nos échanges-réparations ne concernent que des appareils usés normalement, toutes pièces principales détériorées accidentellement (quelle qu'en soit la cause) telles que carter, cylindre (ailettes cassées ou filets d'échappement détruits), de même que les ensembles non réparables tels que vilebrequin, cylindre, etc., seront également débités en sus suivant le tarif en cours des pièces détachées.

Les moteurs et organes comportant des pièces non d'origine ne pourront pas bénéficier des conditions d'échange-réparation. Ils feront l'objet d'un devis de remise en état qui ne sera entreprise qu'après acceptation signée du devis. En cas de non accord, les moteurs ou organes seront rendus non réparés contre débit des frais de démontage et d'établissement du devis, et s'il y a lieu, de remontage (à préciser).

TRÈS IMPORTANT - Ce n'est donc qu'après examen des moteurs et organes parvenus en nos Ateliers, et suivant leur état, il sera décidé, soit des possibilités d'Échange-Réparation, soit de la remise en état sur devis, celle-ci obligatoirement plus onéreuse.

EXTRAIT DU CODE DE LA ROUTE

AVANT DE ROULER

REGLEMENTATION PROPRE AUX CYCLOMOTEURS :

- Age minimum 14 ans.
- Interdiction de transporter un passager de plus de 14 ans.
- Pour le transport d'un passager de moins de 14 ans la machine doit comporter un siège aménagé (poignée ou sangle et repose-pieds).
- Un enfant de moins de 5 ans doit obligatoirement être placé dans une corbeille, ou sur un siège muni de courroies d'attache.
- Le port du casque est obligatoire pour le conducteur en dehors des agglomérations.
- Votre Cyclomoteur doit porter une plaque métallique indiquant le nom et le domicile du propriétaire.

- Vous devez être muni d'une pièce d'identité.
- Nous vous rappelons que l'assurance contre les accidents causés aux tiers est obligatoire.
- Ayez sur vous votre attestation d'assurance.

VERIFICATIONS CONSEILLEES AVANT LE DEPART :

- Vérifier vos freins (leur réglage est très aisé), votre éclairage et la **propreté de votre catadioptre**.

CIRCULATION

VITESSE LIMITEE :

Votre Cyclomoteur est limité par construction à la vitesse préconisée par la législation.

SUR LA ROUTE :

Rouler à droite, c'est la règle essentielle de la circulation. Il est interdit à cyclomoteur, de rouler à deux de front. Dans les encombrements, gardez votre file et ne vous faufilez pas entre les voitures.

VOIES INTERDITES :

D'une façon générale, les sens interdits (panneau 1).

Certaines voies sont interdites spécialement aux piétons et cyclomoteurs (panneau 4).

VOIES OBLIGATOIRES :

D'une façon générale, indiquées par un panneau comportant une flèche blanche sur fond bleu (panneaux 25 - 26 - 27).

Quand une piste cyclable existe, elle est obligatoire pour les cyclomoteurs.

Attention au panneau DANGER (panneau 18).

DÉPASSEMENTS ET CHANGEMENT DE DIRECTION :

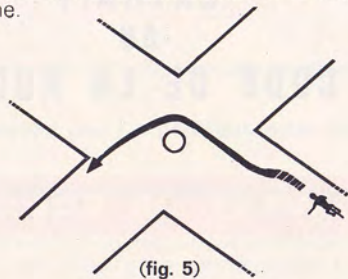
Il est interdit de doubler à droite.

Assurez-vous que la voie est libre en avant et en arrière (notamment qu'aucun véhicule ne s'apprête à vous doubler), faites signe de la main et déboîtez à gauche.

Après dépassement, reprenez progressivement votre droite.

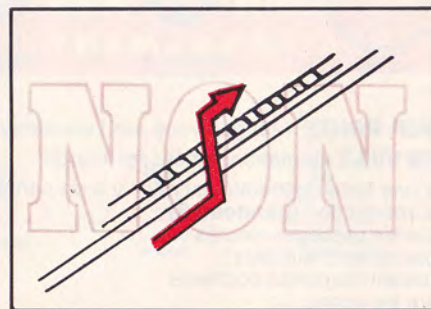
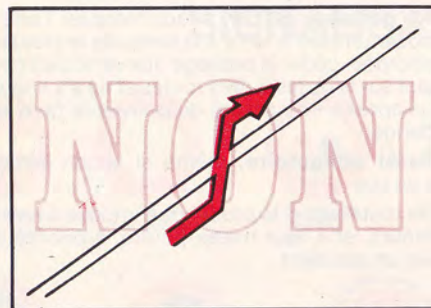
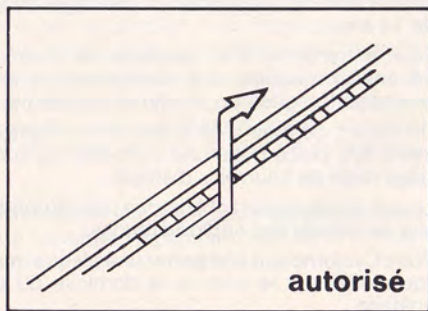
Pour tout changement de direction, assurez-vous que vous pouvez le faire sans danger et faites signe de la main avant de tourner.

— Un refuge doit être contourné en le laissant à gauche.



(fig. 5)

Il est interdit de franchir une ligne continue, si elle n'est pas doublée d'une ligne pointillée à droite.



Si vous doublez un véhicule à l'arrêt, méfiez-vous de la portière qui peut s'ouvrir brusquement.

INTERDICTION DE DÉPASSEMENT :

- Panneau d'interdiction de dépassement (panneau 3).
- Passage réservé aux piétons.
- Virages.
- Sommets des côtes.
- Croisements.
- Ponts et passages à niveau.
- Visibilité insuffisante.

Signaux lumineux :

VERT : Voie libre, vous pouvez passer.

JAUNE : Ne passez que si vous êtes engagé, sinon arrêtez-vous.

ROUGE : Arrêt absolu.

« JAUNE CLIGNOTANT » : Signal de danger. Passage autorisé, mais laissez la priorité aux véhicules qui viennent de la droite.

« ROUGE CLIGNOTANT » : Danger grave. Arrêt absolu.

A un croisement, une flèche verte vous indique que vous pouvez tourner à droite (après avoir marqué l'arrêt), mais celle-ci ne vous donne pas priorité.

En règle générale, à tous les croisements, ralentir et utiliser l'avertisseur, sauf dans le cas d'interdiction d'emploi de l'avertisseur sonore.

RÈGLES DE PRIORITÉ

DANS LES AGGLOMERATIONS, priorité au véhicule venant de droite.

EN DEHORS DES AGGLOMERATIONS.

Vous êtes sur une route à grande circulation.

Vous rencontrez le **panneau 11**. Vous êtes sur une route prioritaire.

Le **panneau 12** vous indique que vous n'avez plus la priorité (provisoirement ou définitivement).

Vous rencontrez le **panneau 20**. Vous allez croiser une route secondaire et vous avez la priorité, ce qui n'exclut pas la prudence.

Vous rencontrez le **panneau 24**. Vous allez croiser une autre route à grande circulation.

La priorité appartient au véhicule qui vient de droite.

Vous êtes sur une route secondaire.

Vous rencontrez le **panneau 23**. Vous allez croiser une route à grande circulation. Tous les usagers de cette route ont la priorité sur vous.

Vous rencontrez le **panneau 19**. Vous allez croiser une autre route secondaire, la priorité appartient au véhicule qui vient de droite.

3 - Au **panneau STOP**, il faut marquer l'arrêt et poser un pied à terre à la limite de la chaussée abordée, céder le passage aux véhicules circulant sur la ou les autres routes et ne s'y engager qu'après s'être assuré de pouvoir le faire sans danger.

Arrêt obligatoire, même si aucun véhicule n'est en vue.

De toute façon, la prudence s'impose à tous les carrefours, et il vaut mieux perdre la priorité que risquer un accident.

STATIONNEMENT

SUR ROUTE : rangez-vous sur l'accotement.

EN VILLE : le stationnement est interdit :

- d'une façon générale, lorsqu'il y a un panneau d'interdiction (**panneau 8**) ;
- sur les passages cloutés ;
- aux arrêts d'autobus ;
- devant les portes cochères ;
- sur les ponts ;
- devant les trottoirs signalés par une bande rouge interrompue ;
- par contre, au **panneau 9**, il vous est interdit de vous arrêter, même momentanément.

SIGNALISATION ROUTIÈRE



1 - Sens interdit



2 - Interdit à tous véhicules



3 - Défense de doubler



4 - Interdit aux cycles



5 - Interdiction de tourner à droite



6 - Interdiction de tourner à gauche



7 - Avertisseur sonore interdit



8 - Stationnement interdit



9 - Interdiction de s'arrêter



10 - STOP



11 - Voie à grande circulation



12 - Fin de priorité



13 - Signal automatique



14 - Écoles



15 - Risque de dérapage



16 - Rétrécissement



17 - Travaux



18 - Danger non précisé



19 - Croisement 2 voies identiques



20 - Croisement



21 - Passage à niveau non gardé



22 - Passage à niveau gardé



23 - Croisement sans priorité



24 - Double signalisation de danger



25 - Réserve aux cycles



26 - Sens obligatoire



27 - Sens giratoire



16, rue Lesault
93502 Pantin Cedex
Tél. 843 93 41

MOTOBECANE

Société Anonyme
au capital de 59.357.550 F
C.C.P. Paris 1597-97
R.C. Paris 542 070 115 B
Télex : 220206 Motobkn-Pantn.

PRÉCONISATION
EXCLUSIVE

BP-ZOOM

